

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE SAONE ET LOIRE



Membres présents: Michel DEGTIAR, Gérard SICH, Jean Pierre FONTAINE, François CLEMENCET,

Christian LOVATI, Denis VERNICHON, Jean Claude DOUHERET, Gérard

PALDOF, Jacques BRULE.

Invité: Patrick JACQUES Animateur technique départemental, Christian AUCOUR éducateur

sportif salarié chargé de la diffusion des informations.

Excusés: Dominique DANTIGNY, Régis FREY.

Absent: Julien BIEGANSKI.

Le Président du comité départemental ouvre la séance à 18 heures 30, il remercie les membres présents. Points de l'ordre du jour :

Election des membres du bureau et des vice-présidents.

Pour rappel, Michel DEGTIAR a été élu Président par l'assemblé Générale de Juin 2008

Gérard SICH en l'absence d'autre candidat se présente au secrétariat, élu à l'unanimité.

Jean Pierre FONTAINE se présente au poste de Trésorier, élu à l'unanimité.

Jacques BRULE se présente au poste de vice Président de la branche sportive, élu à l'unanimité Jean Claude DOUHERET se présente au poste de vice Président branche technique et formation, élu à l'unanimité

Christian LOVATI se présente au poste de vice Président branche activités jeunes, élu à l'unanimité.

Constitution des commissions.

Commission sportive: Jacques BRULE (gestion championnat par équipes), Denis VERNICHON(gestion Grand prix Jeunes, André SEGUIN (Gestion critérium fédéral), Gérard SICH, Jean Pierre FONTAINE, Christian LOVATI.

Commission jeunes et technique: Christian LOVATI, Jean Claude DOUHERET(gestion Grand prix détection), Denis VERNICHON (Grand prix jeunes), André SEGUIN(Critérium Fédéral).

Commission arbitrage et formations : Dominique DANTIGNY, Gérard SICH, Jean Claude DOUHERET, André SEGUIN (Gestion des Juges Arbitres).

Commission statuts et règlements : Gérard PALDOF.

Commission communication: François CLEMENCET, Julien BIEGANSKI.

Commission médicale : Docteur Régis FREY.

Création d'un club CORPO 71

Gérard SICH présente les statuts de cette association devant être créée pour tenter de développer l'activité CORPO dans le département, un Président, un Secrétaire et un Trésorier doivent être élus pour la création de ce club.

Gérard PALDOF se présente comme Président, Denis VERNICHON au poste de secrétaire et Jean Pierre FONTAINE au poste de Trésorier.

Ces trois personnes seront élues à l'unanimité.

Le nécessaire sera fait pour création de cette association à la sous préfecture de CHALON sur Saône.

Election d'un représentant du CD71

Au comité directeur de la Ligue de Bourgogne et comme suppléant de Michel DEGTIAR aux Assemblées Générales de la FFTT, André SEGUIN se présente et sera élu à l'unanimité du comité directeur, le PV de l'assemblée Générale de Juin sera corrigé pour faire apparaître ce point qui devait normalement être voté lors de cette AG 2008 et devra être régularisé par un vote à l'AG 2009.

Attribution des compétitions pour 2008-2009

Un appel d'offre ayant été diffusé fin Juin, les réponses sont consultées et les compétitions réparties suivant les candidatures.

Acceptation du club de NOLAY dans les organisations sportives de Saône et Loire.

Ce club excentré sur le territoire de la Côte d'Or a émis la demande de jouer en championnat par équipes et en Critérium Fédéral dans le département de la Saône et Loire.

Une autorisation a préalablement été demandée au comité départemental de la Côte d'Or qui a répondu favorablement mais limité à deux saisons sportives.

Un vote a lieux pour acceptation, le principe est voté à l'unanimité sous réserve du placement des équipes et des joueurs dans les plus basses divisions possibles de façon à ne léser aucun club du département, de plus il sera demandé comme pour les clubs du 71 de diffuser la correspondance obligatoirement par courriers électroniques.

Formation arbitrage et JA1

Une formation d'arbitres et de Juges arbitres devra être impérativement être organisée le week-end des 27 et 28 Septembre de façon a mettre les clubs en conformité avec les obligations correspondantes à leurs niveaux de jeu en championnat par équipes, les formateurs du département se rendrons libres pour ces dates, il est demandé de trouver un lieu sur LE CREUSOT ou MONTCEAU.

Journées Nationales du Ping, week-end sport en famille.

Un certain nombre de clubs ont déclaré leur intention d'organiser cette manifestation, il leur est demandé de se rapprocher de la CTF de la Ligue de Bourgogne Malory LASNIER pour obtenir des supports de communication disponibles à la FFTT et acheté par la Ligue de Bourgogne à cette intention.

Organisation des activités techniques Jeunes

offre d'emploi est toujours ouverte.

Une procédure de licenciement par consentement mutuel est engagée pour libérer professionnellement notre ATD Patrick JACQUES, cette fin de contrat devrait normalement être conclue au 1^{er} octobre 2008, passé cette date en l'absence de remplaçant à court terme, il est demandé au club de l'UPCV employeur de deux éducateurs sportifs de sous-traiter des heures au comité départemental afin de répondre aux activités techniques prévues au calendrier 2008-2009. D'autre part d'autres recherches seront envisagées pour explorer d'autres pistes possibles et une

Questions diverses.

Quelques questions d'ordre technique de fonctionnement sont émises et réglées.

La séance est levée à 21 heures 30

Le secrétaire général Gérard SICH